



# Adhésion 2018

## POUR LES ENTREPRISES

L'adhésion vous permet de prendre part aux décisions de l'association lors de l'Assemblée générale. Elle donne également accès au centre de ressource documentaire et à des informations régulières (newsletter).

Les professionnels appartiennent au collège regroupant les entreprises et les chambres consulaires, représentées par 2 sièges au conseil d'administration.

**L'adhésion à l'association est indépendante de l'adhésion à la charte professionnelle «Rénover c'est gagner» et n'est pas obligatoire pour y accéder.** En adhérant vous soutenez l'ensemble des actions de l'ALTE.

Le montant de l'adhésion est fixé au millième du chiffre d'affaire, avec un minimum de 100 € et un maximum de 1 000 €.

**Montant du CA annuel :** .....

**Montant de l'adhésion :** .....

**Nom, Prénom :** .....

**Fonction :** .....

**Nom de l'entreprise :** .....

**Adresse :** .....

**Téléphone :** .....

**Mail :** .....

Après lecture et adhésion aux statuts (disponibles sur notre site [www.alte-provence.org](http://www.alte-provence.org)), je souhaite adhérer à l'ALTE et recevoir un reçu d'adhésion.

**Date et signature :**

**Merci de renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de l'Agence Locale de la Transition Énergétique à :**  
**ALTE / Impasse Marin la Meslée / BP 20012 / 84401 Apt Cedex**